



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 octobre 2009

RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DE LA  
COMMUNICATION CONTRACTUEL A LA  
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
01 octobre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole IZORE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009**

DELIBERATION D20090359

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
CONTRACTUEL A LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 19 janvier 2009, le Conseil Municipal a créé un poste de directeur de la communication ouvert au cadre d'emploi des attachés pour la Direction de la communication.

Ce poste, qui a fait l'objet d'une publication auprès du Centre Départemental de Gestion et de plusieurs appels à candidatures, n'a pas pu aboutir au recrutement d'un agent fonctionnaire.

C'est pourquoi, il est proposé de recourir au recrutement d'un candidat dont les diplômes et l'expérience professionnelle correspondent au profil de poste, car il est nécessaire, compte tenu des besoins de la Direction communication, de pourvoir le poste dans les meilleurs délais.

Le recrutement s'opérera conformément à l'article 3 aliné 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et il est proposé de rémunérer l'agent sur la base d'un des échelons de la grille des directeurs territoriaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création du poste de directeur de la communication contractuel comme ci-dessus défini.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	5
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**